



Information du 07.03.2018

Une « Politique du personnel » pour relever les défis de demain

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat lance le projet « Politique du personnel », dont l'objectif est de positionner favorablement l'Etat en tant qu'employeur compétitif et de dégager des axes de valorisation du personnel. Une démarche participative et ascendante permettra à l'ensemble des acteurs de prendre part aux travaux d'élaboration du projet qui débuteront dès le mois d'avril.

Le Conseil d'Etat mène, en parallèle à la révision de la loi sur le personnel (LPers/RPers), une réflexion sur la politique du personnel et les futurs défis de l'administration publique en matière de ressources humaines, notamment dans le contexte de la digitalisation des prestations. Dans cette perspective, il a mandaté en août 2017 un groupe de travail afin d'établir un rapport définissant le cadre et l'organisation du futur projet « Politique du personnel ».

Aujourd'hui, ce groupe a terminé les travaux et le Conseil d'Etat a adopté le rapport proposé. Celui-ci vise à positionner favorablement l'Etat en tant qu'employeur compétitif avec des collaborateurs et collaboratrices hautement compétents et engagés. L'humain est placé au centre des réflexions.

Le Conseil d'Etat a choisi d'élaborer la « Politique du personnel » selon une démarche participative et ascendante. Les Directions et les Etablissements ainsi que les partenaires sociaux seront associés à l'élaboration de cette nouvelle politique du personnel. Les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat seront également intégrés dès le début des travaux grâce à différentes démarches, par exemple la mise en place de laboratoires d'idées et de cafés RH permettant de participer à la réflexion sur la future « Politique du personnel » et de faire part de leurs propositions. Un expert externe, spécialiste en ressources humaines dans l'administration publique, accompagnera les travaux.

Au final, la « Politique du personnel » résumera les choix fondamentaux qui soutiendront l'ensemble des activités en matière de ressources humaines. Elle s'articulera autour de valeurs communes et permettra de dégager des axes stratégiques orientant les activités des ressources humaines. Une vision et une

stratégie seront définies ces prochains mois. Un plan d'actions permettant au Conseil d'Etat de concrétiser la « Politique du personnel » sera progressivement mis en œuvre d'ici 2020.

En souhaitant que ce projet sollicite votre intérêt et que vous soyez nombreux pour le co-construire, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Président du Conseil d'Etat

Georges Godel

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

